

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Français en ce compris didactique de la discipline (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(8 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Guillaume FRANCOIS	120	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Français - Partie 3</b>	120h	<b>Alixé CONSTANT Guillaume FRANCOIS Amandine MAES</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Français - Partie 3</b> : 60h de théorie, 40h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Français - Partie 3</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Maitrise de la grammaire scolaire. Notions de narratologie.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions</li> <li>◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques</li> </ul> </li> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle</li> <li>◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques</li> <li>◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques</li> </ul> </li> </ul>

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser de manière critique les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires nécessaires à l'action pédagogique;
- Maîtriser des savoirs scientifiques utiles à l'action pédagogique;
- Faire preuve d'une culture générale importante;
- Pouvoir appliquer à des situations de classe les concepts fondamentaux de la didactique disciplinaire;
- Faire preuve d'esprit d'équipe et de sens de la collaboration

### Contenu de l'AA Français - Partie 3

L'UE se répartit en plusieurs domaines de connaissance :

- Approches du texte littéraire 3 (la nouvelle, littérature de l'imaginaire, prix littéraires...),
- Approche de la problématique de l'apprentissage du vocabulaire,
- Approches du roman 1,
- De la grammaire aux grammaires 1. Modèles syntaxiques. Approche critique de la grammaire d'accord,
- De la grammaire aux grammaires 2. Approches plurielles du verbe,
- Didactique de la lecture et de l'écriture 1,
- Questions didactiques autour des activités culturelles et artistiques 1.

Chaque domaine de connaissance abordera les connaissances disciplinaires nécessaires au métier d'enseigner et les aspects didactiques qui y sont liés.

### Méthodes d'enseignement

**Français - Partie 3** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Français - Partie 3** : syllabus, notes de cours, Enseignement hybride

### Ressources bibliographiques de l'AA Français - Partie 3

Dufays J.-L. & Rosier L. (2003), *Référentiel. Littérature*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.

Thyrion F. & Rosier L. (2003), *Référentiel. Langue*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.

TOMASSONE R. (1996) *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.

VANCOMELBEKE Ph. (2004) *Enseigner le vocabulaire*, Paris, Nathan

Van Raemdonck D. (2011) *Le sens grammatical*, Bruxelles, PIE - Peter Lang.

Manuels destinés aux classes de l'Enseignement inférieur.

Une bibliographie complémentaire détaillée est remise par les enseignants.

## Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français - Partie 3 : Français

### **Méthode d'évaluation de l'AA Français - Partie 3 :**

Chaque domaine de connaissance fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous les domaines de connaissance doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un domaine de connaissance pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.

Les moyens d'évaluation utilisés sont : examen écrit, examen oral, travaux, évaluation continue.

En cas de non-validation de l'UE, les notes des domaines de connaissance validés seront reportées à la session suivante.

Vu les méthodes actives principalement appliquées dans cette UE, la présence régulière et assidue au cours est vivement recommandée.

Les détails et les pondérations sont communiqués dans le contrat de cours.

Année académique : **2021 - 2022**